

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DE L'YONNE



Communauté de Communes  
de l'Agglomération Migennaise

La vie comme vous l'avez !

Arrêté n°170/2023  
Portant fermeture du gymnase du COSEC

ARRETE DU PRESIDENT

Le Président de la Communauté de Communes de l'Agglomération Migennaise,

VU les articles L.2144-3, L.2211-1, L.2212-1 et suivantes du Code Général des Collectivité Territoriales,

CONSIDERANT la nécessité de fermer le COSEC pendant les vacances de fin d'année.

ARRÊTE

**Article 1er.** Le gymnase du COSEC, situé rue Claude Debussy, 89400 Migennes, sera fermé à compter du samedi 23 Décembre 2023 au samedi 02 Janvier 2024 inclus.

**Article 2 -** Ampliation de cet arrêté est transmise à tous les utilisateurs habituels de ces installations.

**Article 3 :** Le Président de la CCAM, la Directrice Générale des services et l'OICS sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Migennes, le 28 novembre 2023

Le Président,

François BOUCHER

